

VILLE DE CUSSET

MARCHÉ DE NOËL de CUSSET

25^{ème} édition – 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

IDENTITÉ - Personne morale (marchand professionnel)

NOM -----

PRÉNOM -----

SOCIÉTÉ/ASSOCIATION -----

ADRESSE -----

CODE POSTAL -----

VILLE -----

TÉLÉPHONE FIXE ----- PORTABLE -----

EMAIL ----- @ -----

N° REGISTRE COMMERCE/MÉTIER/AGRICOLE -----

N° SIRET-SIREN -----

Joindre copie de votre carte d'activité commerciale ambulante et/ou Extrait KBis (-3mois)

N° ET COMPAGNIE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE -----

----- joindre copie de l'attestation

N° DE POLICE ----- joindre copie de la carte verte

IMMATRICULATION DU VEHICULE ----- joindre copie de la carte grise

PRODUITS EXPOSÉS – A LISTER CI-DESSOUS joindre impérativement une photo de votre stand

INSTALLATION

L'emplacement qui vous aura été attribué ne pourra être modifié.

Prévoir dans votre métrage un passage pour l'accès à votre stand.

Vous devez vous présenter le vendredi 29 novembre à partir de l'heure qui sera indiquée sur le courrier pour l'attribution de mon emplacement. Votre stand devra être en place pour l'ouverture du marché de Noël, soit le même jour à 16h00.

TARIFS EMPLACEMENTS MARCHE DE NOEL

Emplacements	Tarifs*	Choix	Nombre de ml	Total
Emplacement extérieur sans matériel (3 ou 6 mètres maximum) (l'exposant apportera son propre matériel)	36 €/ml	<input type="checkbox"/>ml	__€
Emplacement avec location de tente 3 ou 6 mètres, sous réserve de disponibilité	48 €/ml	<input type="checkbox"/>ml	__€
Emplacement avec chalet T1 (3m x 2m)	190 €/3 jours	<input type="checkbox"/>		__€
Emplacement avec chalet T2 (4m x 2m)	250 €/3 jours	<input type="checkbox"/>		__€

*Délibération n°25 du conseil municipal du 5 juillet 2023

➔ Je souhaite un branchement électrique de 220 volts (1KW/5A maximum) oui non
OBLIGATOIRE : Préciser le type de matériel utilisé et la puissance en watt (exemple : crêpière, friteuse)

- _____
- _____
- _____

➔ **Pour les exposants avec activité restauration** : j'utilise un réchaud à gaz : oui non
Si oui je dois me conformer aux obligations de l'article 8 (Sécurité) du règlement intérieur.

Merci de joindre votre chèque au présent bulletin d'inscription.

(Règlement uniquement par chèque libellé à l'ordre : régie des recettes marché – Ville de Cusset.)

Joindre le coupon d'acceptation des règlements (page RC4) complété et signé.

Tout bulletin d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 8 septembre 2024 à :

Service Evènementiel - Nathalie Joly
Mairie de Cusset – Place Victor Hugo – BP 20305 – 03306 CUSSET Cedex

Date : ___ / ___ / 2024

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

CONTACT

Nathalie JOLY – 07 77 89 59 63
nathalie.joly@ville-cusset.fr